

Recommandations pour la saisie des offres de formation dans GAIA

Mesdames, Messieurs les offreurs de formations, pour faciliter le traitement de vos demandes, nous vous proposons de suivre quelques règles lors de vos saisies.

Pôle formation

Affaire suivie par :

Michel JOCQUEL IEN-ET-STI

Conseiller Spécial du
Recteur en charge de
la Formation.

Téléphone
05 94 27 2196

Courriel
Michel.jocquel@ac-
guyane.fr

B.P. 6011
97306 CAYENNE Cédex

- Lorsque vous commencez à saisir vos offres, il faut dans la mesure du possible les saisir en une fois, afin d'éviter qu'elles se mélangent à celles d'un autre offreur.
- Essayer, pour ceux qui ont rempli le tableau Excel fourni par Monsieur JOCQUEL, de suivre le même ordre de saisie que celui du tableau.
- Nous vous demandons, hors formation statutaire, de laisser possibles les deux modalités d'inscriptions : public désigné et inscription individuelle. En effet, les organisations syndicales nous ont fait remarquer, à juste titre, que les formations à public désigné représentaient une part trop large du PAF, ce qui limite l'offre individuelle et l'intérêt des personnels à suivre une formation trop souvent imposée.
- Attention, lorsque vous saisissez l'intitulé d'un dispositif ou d'un module vous ne pouvez dépasser 25 caractères. Le non-respect de cette règle génère des dysfonctionnements dans GAIA.
- Lors de vos saisies, nous vous demandons d'écrire en majuscule et exclusivement en majuscule.
- Votre saisie sera valide que si vous avez bien renseigné l'ensemble des « onglets ».
- A la fin de chaque saisie (dispositif et module) un numéro d'offre vous sera attribué; veuillez le noter dans votre tableau récapitulatif que vous transmettez à M.JOCQUEL.
- Une fois votre saisie terminée, il est souhaitable que vous enregistriez vos offres et que vous les sauvegardiez sur un fichier Excel (celui fourni en pièce jointe), que nous vous demandons de transmettre à Messieurs Michel JOCQUEL et François POPULO.
- Il est important s'il y a plusieurs modules de bien différencier le dispositif des modules. Il faut aussi que les descriptifs soient suffisamment clairs et explicites afin que les usagers puissent faire des choix réfléchis. Les modules pas suffisamment explicites ne seront pas retenus dans l'offre.
- Une cellule d'aide vous est proposée pour qu'en cas de difficultés on puisse vous accompagner. Madame Anita JOHN est disponible pour répondre à vos difficultés. Elle ne pourra, par contre, en aucun cas réaliser la saisie de vos offres.

L'ensemble des informations d'aide à la saisie est disponible dans le document « Application GAIA et EGIDE » : guide de codage des actions de formation des personnels de l'éducation Nationale.